

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## CODECO ELECTROMENAGER - TV

**COMMANDE :** Toute commande doit être formalisée sur un bon de commande du magasin. Elle implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générales de vente. Le bon de commande a un caractère ferme et définitif pour le client. Toute modification quantitative, qualitative ou temporelle de la commande de la part du client, ne pourra être acceptée par le vendeur que dans la limite où elle ne perturbe pas l'approvisionnement du magasin. Elle pourra, le cas échéant, donner lieu à une majoration des prix et déclencher un nouveau délai de livraison. Le versement d'un acompte sert de preuve complémentaire pour démontrer la conclusion du contrat. Toute annulation de commande est soumise à l'accord du vendeur. Si le produit n'est pas immédiatement disponible, le vendeur s'engage à prévenir le client dès réception du produit. Si le produit doit être commandé auprès du fabricant, le magasin ne peut être tenu responsable d'un retard de livraison dû au fabricant.

**LIVRAISON :** La prise de rendez-vous de livraison est convenue dans un créneau horaire en accord avec le client. Le client s'engage à être présent ou à donner l'accès au lieu de livraison dont l'adresse est indiquée sur le bon de commande. Si en raison de l'exiguïté des locaux ou de problèmes d'accès, non précisés lors de la commande, le bien ne peut pas être livré à l'adresse indiquée, alors il sera livré au seuil du domicile du client à une date ultérieure convenue entre les deux parties. En cas de deuxième livraison des frais pourront être dus par le client pour organiser la deuxième livraison. Le solde de la facture doit être réglé au plus tard à la livraison du bien (au vendeur en magasin ou au livreur pour une livraison à domicile). En cas de non paiement du solde, le produit ne pourra pas être laissé chez le client.

La livraison se fait par notre livreur qui vient seul et assure la mise en service sur l'installation existante normalisée.

**PRIX :** Tous les prix s'entendent nets, en Euros, toutes taxes comprises. Selon les dispositions légales, seront facturées et incluses dans le prix de vente, les taxes sur les biens relatives à la collecte et au recyclage des déchets (DEE). Toute somme versée lors du bon de commande sera considérée, comme un acompte. Toute réduction de prix, non acceptée par le vendeur, non justifiée ou non proportionnelle expose le client à des sanctions financières. En cas de paiement en retard, le vendeur pourra appliquer, huit jours après la réception d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, des pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal, les sommes recouvrées seront majorées d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (selon l'art.441-6, I alinéa 12 et D.441-5 du code de commerce)

**GARANTIES :** La garantie contractuelle s'applique si le produit est utilisé de façon normale (voir notice d'emploi et d'entretien) avec les accessoires / périphériques adaptés et agréés par la marque, selon des branchements conformes aux spécifications du fabricant et si le produit n'a pas subi de dommage, choc, oxydation, foudre, tempête ... Si le bien est couvert par une garantie commerciale ou un service après-vente, la garantie commerciale et le service après-vente sont assurés par le fabricant du produit selon les modalités précisées dans sa documentation, jointe au produit. Pour faire jouer la garantie commerciale, il appartient au client de s'adresser directement au service consommateur du fabricant tel que précisé sur la fiche du produit. Le client peut également demander des informations au vendeur qui mettra tout en œuvre pour y répondre au mieux, voire orienter le client vers le service adéquate.

**Extension de garantie :** Cette extension de garantie est optionnelle et payante. Elle peut être souscrite lors de l'achat et sera indiquée sur la facture. Elle ne s'applique qu'à une utilisation non commerciale ou professionnelle et aux conditions d'utilisation prescrites par le fabricant. En cas de panne majeure ou si le produit n'est pas réparable économiquement, nous nous réservons le droit de proposer le remplacement du produit défectueux

par un nouvel appareil aux caractéristiques techniques équivalentes dans la gamme de produits en cours. En cas de remplacement du produit, une participation financière pourra être demandée au client. Toutes nos interventions sont réalisées par le service technique agréé de chaque marque. Aucun échange de matériel ne pourra être fait sans l'accord préalable du fabricant.

**MISE EN SERVICE :** En cas de livraison, la mise en service du produit ne pourra se faire que si les branchements préalables ont été effectués selon les normes de sécurité en vigueur (électriques et sanitaires). La mise en service comprend le déballage du produit, son branchement et les réglages indispensables, la vérification et l'explication du fonctionnement du matériel. Pour les produits intégrables, s'il y a lieu d'adapter ou de réaliser de la menuiserie, le client devra faire appel à un artisan compétent.

**DONNEES PERSONNELLES (RGPD) :** Les informations personnelles que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatique sécurisé par notre établissement pour l'exécution du présent contrat (gestion des commandes, garanties, assistance...) mais également pour mesurer la satisfaction de la clientèle, pour personnaliser nos offres et plus généralement à des fins marketing. Elles sont conservées pendant la durée utile à notre relation commerciale et à l'exécution du présent contrat. Elles sont ensuite archivées avec un accès restreint comme autorisé par la loi « informatique et liberté » pour laquelle le client dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification lors de l'enregistrement des informations client ou a posteriori en nous contactant directement à [blanc.codeco@free.fr](mailto:blanc.codeco@free.fr)